

nouvelles CSA

Numéro

211

11 juin 1984

Service de l'information
1601, de Lorimier
Montréal H2K 4M5

DOSSIER

Prendre
ses vacances
en mains



Nouvelles CSN

numéro 211

Nouvelles CSN cesse de publier pour l'été.

Dans ce numéro, notre dossier porte sur la politique syndicale de loisirs de l'avant par la CSN, et sur une série de suggestions pour des vacances plus accessibles pour tous et toutes.

En attendant, il faut profiter du soleil de l'été et des vacances, si vous en avez.

À l'automne.

Rédaction

Jean-Noël Bilodeau
Michel Crête
Guy Ferland
Henri Jalbert
Jean-Pierre Paré
Edith Pariseau
Michel Rioux

Photographie

Archives CSN
Pierre Roussel
Pierre Gauvin-Evrard
Louise de Grosbois

Collaboration

Ginette Galameau
Luc Latraverse
Normand Dulude

conception graphique

Jean Gladu/Tricycle

composition

Tricycle Compo

impression

Interlitho

distribution

l'équipe de distribution de
la CSN (514) 598-2233

NOUVELLES CSN, organe officiel de la CSN, paraît toutes les deux semaines, à l'intention des travailleuses et travailleurs. Pour nous contacter, téléphoner au service d'information de la CSN (514) 598-2155 ou utiliser le réseau-télex de la CSN.

PRÉSENCE DE LA CSN

La CSN a fait sentir sa présence au cours de trois événements qui se sont tenus durant les dernières semaines, soit le Sommet sur les changements technologiques, la conférence sur le Québec dans le monde et la Commission MacDonald.

Plusieurs membres de l'exécutif de la centrale ont fait valoir les points de vue de la CSN lors de ces différents événements.

C'est ainsi qu'à la Conférence sur le Québec dans le monde, le président Gérald Larose a rappelé au gouvernement que ceux qui dénigrent le Québec à l'extérieur, c'est le Conseil du patronat, le Montreal Board of Trade et autres associations, avec leurs attaques contre les lois touchant la langue, la taxation, etc. «Si le gouvernement veut s'appuyer sur les Québécois et Québécoises qui sont déjà sur le terrain, dans plusieurs pays, il serait possible dès lors de développer des relations internationales originales de celles du gouvernement canadien», a-t-il soutenu.

À la même conférence, le trésorier Léopold Beaulieu a défendu le point de vue qu'il fallait commencer par parler de développement industriel axé sur la satisfaction des besoins des travailleuses et travailleurs d'ici avant d'investir des énergies dans l'exportation. «D'ailleurs, c'est dans le développement des produits manu-

facturiers qu'il y a de l'avenir, pas dans l'exportation de nos matières premières».

Changements technologiques

Au Sommet sur les changements technologiques, la vice-présidente Monique Simard a précisé que la CSN n'était pas contre une utilisation de nouvelles technologies. «Il y a dans ces nouvelles découvertes une possibilité d'améliorer la qualité de la vie mais ce qui importe, c'est leur mode d'implantation», a-t-elle souligné, ajoutant que l'implantation sauvage de ces techniques serait combattu par le mouvement syndical si la seule hausse de productivité était prise en compte.

MacDonald

Devant les commissaires de la Commission présidée par l'ancien ministre des finances Donald MacDonald, la vice-présidente Monique Simard a entre autres plaidé en faveur de la transformation du concept de productivité. «Même si nous allons à contre-courant des idées reçues, nous soutenons que la question très large de l'emploi doit être une priorité absolument fondamentale. Quand on fait sienne cette priorité, cela conditionne d'autres décisions», leur a-t-elle dit. «Nous avons été écoutés attentivement», conclut Monique Simard.

CTCUM: quatre dirigeants syndicaux condamnés

LE GOUVERNEMENT NE DOIT PAS CAUTIONNER L'IMMUNITÉ DE LA CTCUM

«Depuis quelques mois, on avait constaté une amélioration sensible du climat de travail à la CTCUM. Cela risque d'être compromis par l'attitude manifestée par la CTCUM qui vient de condamner quatre dirigeants du Syndicat du transport à la prison», a déclaré le vice-président de la CSN, Christophe Auger, chargé des rapports avec le syndicat en tutelle.

Depuis six ans, dix dirigeants du Syndicat du transport de Montréal (CSN) ont été condamnés à un total de 810 jours de prison. Pour sa part, le président du syndicat a été condamné trois fois à un total de 240 jours. C'est une situation qui n'a pas de bon sens à sa face même, parce qu'elle n'a aucune correspondance avec ce qui se passe généralement dans notre société. En effet, s'il est normal chez nous de devoir envisager la grève pour négocier une convention collective satisfaisante, il n'est pas normal de devoir envisager régulièrement la prison.

La tutelle aurait pu servir de prétexte à la CTCUM pour changer son attitude dans les relations de travail. Et de fait, nous avons pu croire, pendant un temps, qu'elle avait profité de l'occasion pour le faire. En effet, la dernière convention collective avec les employés d'entretien s'est réglée sans affrontement un mois avant son échéance, un objectif que le Syndicat du transport recherchait depuis longtemps. Et cela s'est passé sans l'intervention de la tutelle, et même hors de sa connaissance, pour la phase finale. De plus, les griefs accumulés dont la CTCUM a tant fait état pour accabler le syndicat ont été réglés correctement.

Il était donc normal de penser que la CTCUM avait changé d'attitude, d'autant plus qu'elle avait admis sa responsabilité dans la grève de mai 83 en réintégrant dans leurs fonctions les 19 personnes qu'elle avait congédiées à cette occasion. D'ailleurs, la tutelle elle-même, dans une lettre au syndicat en date du 31 janvier 84, soulignait l'amélioration du climat de travail.

Pourquoi donc fallait-il compromettre tout cela en poussant le tribunal à imposer de nouveau des peines de prison suite à la grève de mai 83? Quel intérêt la CTCUM avait-

elle à jeter ainsi de l'huile sur le feu? Elle n'était certainement pas sans savoir que cela soulèverait l'indignation des employés d'entretien. Cherchait-elle une façon de prolonger la tutelle en provoquant une détérioration du climat de travail? La charge qu'elle a faite devant le tribunal était si forte qu'elle ne pouvait pas être gratuite.

Et tout cela s'est passé au moment où la tutelle tentait de convaincre le syndicat d'accepter la médiation préventive, en invoquant un changement d'attitude chez la direction de la CTCUM. Or la médiation préventive exige, cela va de soi, un climat de confiance mutuelle pour

donner des résultats. Et après ce que la CTCUM vient de faire pour faire emprisonner du monde encore une fois, le syndicat peut-il raisonnablement croire qu'elle sera de bonne foi dans un processus de médiation préventive?

À ce moment-ci, il faut que le ministre du travail pose un geste concret pour faire en sorte que le Syndicat du transport n'ait pas l'impression d'être traité injustement, pour que l'opinion publique aussi ne croie pas qu'il y a deux poids deux mesures dans tout cela, un pour la direction de la CTCUM et un autre pour la direction du syndicat.



Syndiqués manifestant à la prison de Bordeaux où sont emprisonnés à nouveau quatre membres de l'exécutif du syndicat des employés d'entretien de la CTCUM

CONTRÔLER SES LOISIRS

La CSN est la première centrale syndicale au Québec à intervenir sur la question des loisirs et des vacances avec une plate-forme de revendications.

Cette plate-forme «pour l'accessibilité et le contrôle de nos temps de loisirs» a été adoptée par le Conseil fédéral de la CSN le 26 avril dernier. C'est le fruit de trois années de travail d'un comité formé de militants syndicaux et de représentants du milieu des loisirs.

En cette période de crise économique où le chômage et l'insuffisance de revenu privent la moitié de la population de vacances, limitent l'accès aux loisirs, le mouvement syndical ne peut rester muet.

Au même titre que la santé, l'éducation et l'ensemble des programmes sociaux, le développement des ressources collectives et des programmes de loisirs constitue un gain et un acquis appréciable des 20 dernières années. Il ne peut être abandonné ou réservé à une seule minorité, comme c'est la tendance actuellement.

Pour la CSN, les «temps libres» de qualité passe par le maintien et l'élargissement de services publics de loisirs et de vacances de même que par une plus grande emprise des travailleuses et travailleurs et des couches populaires sur ce temps «libéré».

ZEC

Sur la question des ZEC, où la CSN a été impliquée au début des années '70, au moment de la campagne de «déclubage» des clubs privés de chasse et de pêche, nous proposons des mesures pour une plus grande démocratisation dont le développement de l'hébergement au profit des associations et des usagers. Il s'agit d'un hébergement qui tient compte de l'ensemble des besoins de la famille et non seulement des sportifs.

TOURISME SOCIAL ET ÉCHANGES CULTURELS

Notre adhésion au tourisme social comme moyen d'accès pour l'ensemble de la population au «privilege» des vacances, nous amène à exiger des gouvernements un soutien au réseau déjà existant (camping, base de plein air, camps familiaux, etc.) et à son élargissement.

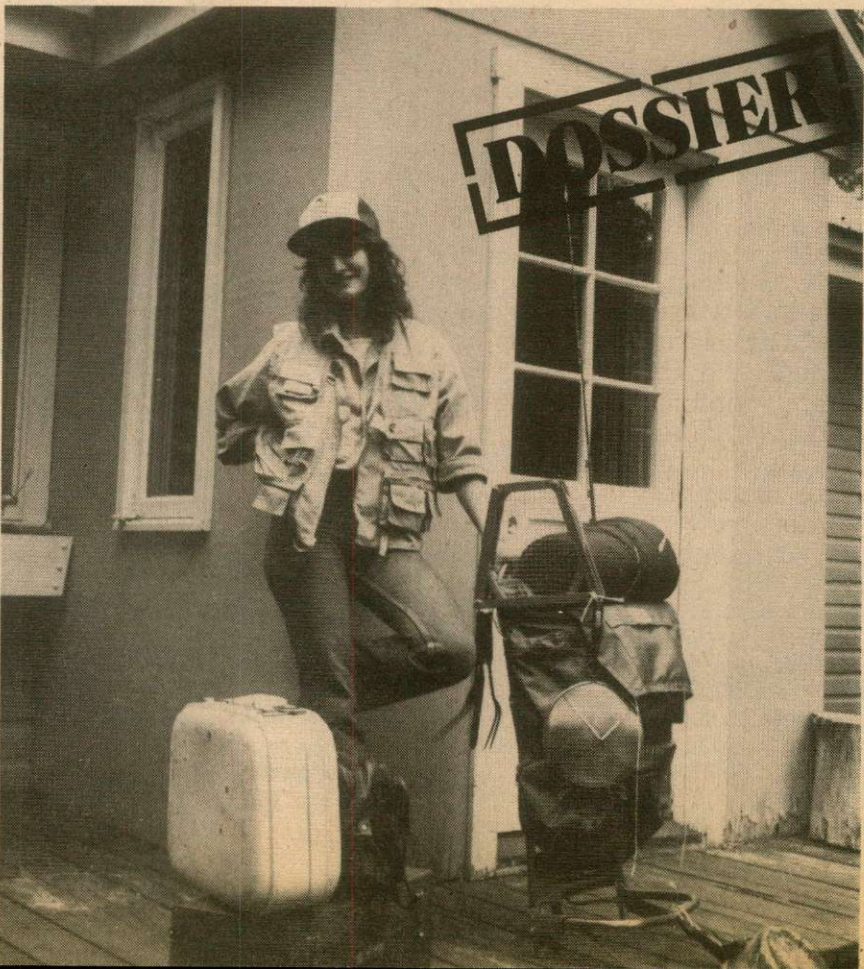
Au niveau des échanges culturels, la CSN revendique une amélioration des conditions de participation aux échanges internationaux et inter-régionaux (allongement du temps de vacances à un mois pour tous, congé-éducation, mesures d'action positive pour les femmes, diversifications des limites d'âge et des destinations autres que la France (OFQJ) et la Belgique (OBQ).

LES ACTIVITÉS SPORTIVES

Face à la politique du «Viens jouer dehors» de Kino-

Québec, la CSN constate que toutes et tous ne pratiquent pas au même degré sports et activités physiques. Face à cette inégalité d'accès des différents groupes dans la société, il s'agit de faire «tomber» les obstacles matériels (coûts, conditions d'accès, localisation des sites) et culturels (exigence d'habileté et de performances, élitisme).

Un sérieux coup de barre doit être donné: arrêt des coupures budgétaires et de la politique de tarification dans les municipalités; appui à des projets qui donnent accès aux installations aux groupes populaires et aux associations de travailleuses et travailleurs; permettre des expériences de loisirs en marge des règlements liés au sport organisé traditionnel pour modifier sensiblement les pratiques en vue d'une plus grande participation de toutes et tous (mixité d'âge et sexe); et enfin revaloriser la spontanéité et le jeu.



LES ACTIVITÉS PHYSIQUES EN MILIEU DE TRAVAIL

De l'enquête effectuée sur les activités de loisirs pratiquées à partir des différents milieux de travail de la CSN, il ressort qu'une entreprise sur 3 a une organisation appelée soit «le comité des loisirs» ou «le club social». Certains syndicats voient de l'intérêt à s'impliquer dans l'organisation d'activités récréatives (soirées, sorties, fête champêtre, ligue de balle molle, etc.) pour briser l'isolement, générer des échanges et des rapprochements.

À ce jour, les syndicats CSN n'ont pratiquement pas été sollicités par Kino-Québec pour un programme de conditionnement physique. Par ailleurs dans certains milieux de travail, on fait déjà place à l'intervention de spécialistes et de représentants de Kino-Québec pour l'évaluation physique des employés et l'élaboration de pause-exercice, de gymnastique correctrice, et d'exercices respiratoires.

Lorsque Kino-Québec entre dans l'entreprise, il n'est plus question «d'aller jouer dehors», d'améliorer les conditions de participation aux activités physiques de loisirs ou de faciliter l'accès au «plein air». Les syndicats ne peuvent accepter une démarche limitée à des mesures curatives prescriptives. Comme dans l'exemple: faire du saut à la corde pour oublier la pénibilité du keypunch jusqu'au moment où on est heureux de retourner au keypunch pour se reposer du saut à la corde!

LOISIRS ET CONDITION FÉMININE

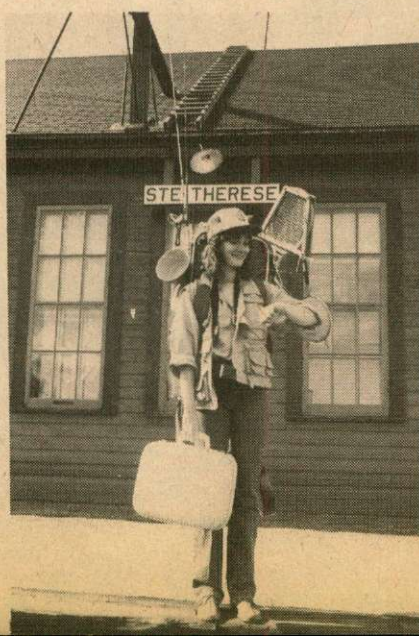
Pour faire face à une «situation qui n'est pas rose» (peu de participation des femmes et leur peu de place dans l'organisation), la CSN propose un train de mesures spécifiques à la condition féminine en loisirs: l'équilibre dans l'emploi, dans la répartition des ressources humaines et matérielles à la disposition des hommes et des femmes; la consolidation d'un réseau de lieux de vacances pour les familles; le prolongement du réseau de garderie; l'établissement d'un système «d'aide à la personne pour fins de vacances» tenant compte de la situation des familles monoparentales vécue majoritairement par les femmes; et enfin que soient favorisées au sein de nos syndicats, des pratiques de loisir sur une base collective-mixte-participative par opposition aux activités élitistes, sélectives et discriminatoires relativement au sexe et aux habiletés spéciales.

LES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS EN LOISIRS-VACANCES

On ne saurait oublier que les loisirs et les vacances sont le produit des travailleuses et travailleurs impliqués dans ces secteurs. Nous en avons tracé un bref portrait: bas salaires, temps partiel, contrats occasionnels, pas de syndicalisation dans les centres récréatifs privés; coupures budgétaires dans les services publics entraînant temps partiel, contrats occasionnels; des conditions de travail inférieures à celles prévalant dans la majorité des secteurs également pour l'hôtellerie et la restauration. Pour la CSN l'avancé de l'ensemble des propositions sur les loisirs et les vacances passe par une nette amélioration des conditions de travail des employé-e-s de ces secteurs. Ce qui signifie pour la majorité d'entre eux qui sont brimés dans leur droit à la syndicalisation, un véritable accès à la syndicalisation par la voie de l'accréditation multipatronale et la création d'emplois réguliers.

NOS PRIORITÉS

Malgré toutes les urgences que cette plate-forme de revendications laisse percevoir, elle constitue pour la CSN un programme d'actions à développer sur plusieurs années. À court terme, nous nous sommes donnés comme priorités: un travail d'information et de sensibilisation, l'élaboration d'une politique globale d'accès aux vacances et la tenue d'un colloque sur les expériences de conditionnement physique en milieu de travail afin de dégager très concrètement des modalités d'implantation de ces programmes et de leur contrôle par les syndicats.



LE MOUVEMENT QUÉBÉCOIS DES CAMPS FAMILIAUX

Où prendre ses vacances, comment les prendre? Encore faut-il que ces vacances soient accessibles, qu'elles soient enrichissantes et captivantes!

C'est le pari que prennent un certain nombre d'associations de tourisme social du Québec. Composées de militants bénévoles et de permanents, elles se veulent l'expression d'une prise en charge des vacances par les vacanciers eux-mêmes ou par les milieux d'accueil. En voici quelques-unes!

Les camps familiaux cela signifie beaucoup plus qu'un site de vacances doté d'équipements. C'est une expérience de vie communautaire, une occasion de prendre de vraies vacances en famille, de renouer le contact entre les parents et les enfants, d'échanger avec des amis ou d'autres familles.

Plus de 40 associations familiales et un nombre considérable de familles s'impliquent pour rendre les vacances accessibles à tout le monde au sein du **Mouvement québécois des camps familiaux**; 18 de ces associations sont propriétaires ou gestionnaires d'un camp.

Que ce soit en camping ou en chalet (individuel ou multi-familial), les camps familiaux offrent une grande diversité d'activités pour tous les goûts. Aucune comparaison n'est possible: tout le monde y met du sien et bénéficie de prix réduits!

LA FÉDÉRATION DES AGRICOTOURS DU QUÉBEC

On peut partir à la découverte de la campagne de multiple façons. Il y en a cependant une qui mérite qu'on s'y attarde: les vacances à la ferme.

La Fédération des agriculteurs du Québec gère un solide réseau de fermes accueillantes et de maisons rurales où il fait bon découvrir la campagne québécoise en vivant au rythme de ceux et celles qui y habitent. Initiation aux travaux agricoles et à la vie à la ferme, découverte d'une gastronomie régionale typique, abri confortable pour le week-end ou la soirée sont offerts à une personne seule ou à une famille à des prix défiant la compétition!

Au programme: séjour à la ferme, promenade pour les groupes, gîte du passant (coucher-déjeuner), table champêtre et clé des champs (accessibles aux personnes handicapées).

Prendre ses vacances en mains



LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE L'AJISME

Disséminées aux quatre coins du Québec, les auberges de jeunesse offrent aux jeunes touristes des séjours agréables, des rencontres avec d'autres jeunes voyageurs et des perspectives de visites intéressantes.

Au Québec, la **Fédération québécoise de l'ajisme** regroupe plusieurs milliers de jeunes. La Fédération émet la «carte de l'ajisme», carte de membre reconnue par la plupart des auberges du Québec et par de nombreux établissements touristiques autant au Québec qu'à l'étranger. C'est la carte mondiale du mouvement de l'ajisme. Cette carte octroie certains privilèges dans des boutiques spécialisées et des librairies et met le monde à la portée de celui ou celle qui la possède.

Que vous soyez célibataire, soutien de famille, responsable d'un groupe ou que vous souhaitiez détenir votre carte «à vie», allez-y!

RÉSEAU PLEIN AIR

Vivre des vacances plein-air, rencontrer des tas de gens, bien manger et se reposer des «heureuses fatigues» de la journée! Les bases et les centres de plein-air du Québec ouvrent leurs portes à toutes ces activités.

La voile, la baignade, la randonnée en forêt ou des activités plus «musclées» comme l'escalade, l'hébertisme, le kayak et bien d'autres - à vous de les imaginer -, voilà le gage d'un bel été, à l'enseigne de **Réseau plein-air**, la centrale d'information et de réservation des bases et centres de plein-air, opérée par la Société québécoise du plein-air.

Que l'on soit seul-e, en famille ou en groupe, on trouve toujours chaussure à son pied. Les forfaits vacances de **Réseau plein-air**, généralement en plus du séjour, les repas, les équipements, l'animation et l'initiation à certaines activités. Les prix: essayez donc de trouver mieux ailleurs!

VACANCES-FAMILLES

Penser vacances en famille constitue souvent un casse-tête; il faut vérifier les prix, les disponibilités, les activités qui plaisent à tout le monde. Tout un casse-tête! Heureusement, il y a **Vacances-familles** qui se spécialise justement à répondre aux besoins de vacances familiales.

Son réseau d'hébergements comprend des hôtels, des auberges et des motels, partout au Québec, où l'on offre à ses membres des prix réduits de 10 à 50%. On y trouve aussi des centres de vacances avec animation, l'idéal pour une famille!

Vacances-familles, c'est aussi une agence de voyages, les services d'Agricotours (vacances à la campagne), des journaux d'information, des loisirs-vacances et des conseils pratiques de tout genre. Par le regroupement de plusieurs milliers de vacanciers, cet organisme peut aussi offrir d'importantes réductions de prix et des services professionnels sur mesure; c'est ça le pouvoir d'achat!



KÉROUL - VACANCES POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES

Il n'est pas toujours facile de voyager et de prendre des vacances lorsque l'on est une personne handicapée. Le grand problème, c'est l'accessibilité aux équipements de loisir et aux moyens de transport.

C'est pour pallier à cette lacune et pour confirmer le droit aux vacances des personnes handicapées que Kéroul s'est donné la mission de développer des produits touristiques spécialement pour elles.

Kéroul dispose de tous les renseignements utiles pour ceux et celles qui veulent découvrir le Québec: sites et hébergements qui leur sont accessibles, transport et programmes d'activités. On y prépare aussi des itinéraires de vacances et on y offre les services de réservation ou de location, selon les besoins.

En plus, Kéroul continue son travail d'information et de promotion auprès des intervenants et intervenantes dans le domaine du tourisme.

ASSOCIATION DES CAMPS DU QUÉBEC

Comment s'y retrouver lorsque vient le moment de choisir un camp de vacances au Québec? Il y en a pour les garçons, pour les filles, pour les deux, pour adultes, pour famille, etc. En fait, il y en a plus d'une centaine reconnus par l'Association des camps du Québec qui s'assure, par un mode d'évaluation respectant des standards de qualité, de l'accréditation des camps. À cet effet, l'A.C.Q. publie annuellement un répertoire des camps de vacances qui pourra vous permettre de faire le meilleur choix en fonction de vos attentes.

LA FÉDÉRATION DE MOTO-TOURISME DU QUÉBEC

La moto: une passion! Celle du vent qui grise le visage, celle de la vitesse qui dévoile les kilomètres, celle de l'équilibre qui fait prendre corps avec la route, celle de la liberté qui entraîne sur tous les chemins là ou bien peu de gens peuvent se rendre.

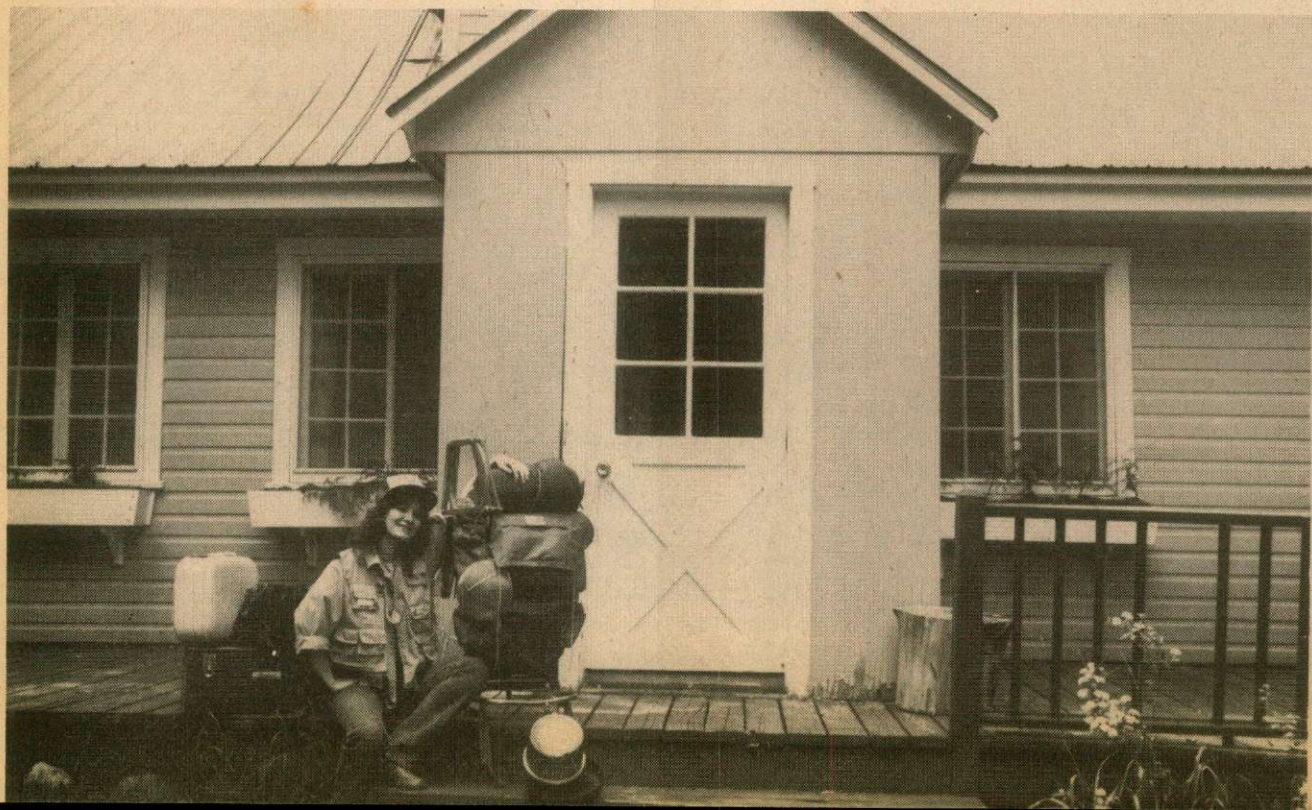
Près de 5000 mordus-es de la moto font partie de la Fédération de moto-tourisme du Québec, et de l'une ou l'autre de ses 65 associations membres.

Une nouvelle image, moderne, correspond au civisme, à l'entraide et à la fraternité, à la sécurité et aux déplacements touristiques à travers le Québec.

Toute une série d'activités, s'échelonnant de mai à octobre, permet aux motocyclistes de varier presque à l'infini les façons de se déplacer avec leur véhicule.

La Fédération défend vigoureusement les droits des moto-touristes, tout comme elle leur soumet un code d'éthique respectueux des droits des citoyens et de citoyennes.

Pour des vacances pleines et entières... en moto!



Jamais, un peu, beaucoup, passionnément... Que vous soyez non-initié-e ou cavalier-ère émérite, Québec à Cheval peut vous aider à préparer vos loisirs et vos prochaines vacances... à cheval.

Québec à Cheval vous offre, en collaboration avec les centres et associations de randonnée:

- une façon accessible de faire de l'équitation;
- de découvrir la nature québécoise et l'accueil chaleureux des gens de chez nous, tout en changeant de rythme de vie;
- des séjours d'initiation et de perfectionnement;
- plusieurs formules de randonnée, chacune ayant son petit cachet;
- des vacances originales pour toute la famille avec les programmes charrette et cheval;
- les randonnées et activités organisées par les clubs et associations;

On peut rejoindre l'ensemble de ces organisations en s'adressant au 1415 est Jarry, Montréal
téléphone: **514-374-4700**

On rejoint le **Réseau plein air** à la même adresse
téléphone: **514-374-3453** ou (sans frais de l'extérieur de Montréal): **1-800-361-9202**

On rejoint **Vacances-famille** de la façon suivante:
Vacances-familles
1661 Avenue du Parc
Sainte-Foy, Québec G1W 3Z3
Tél.: **(418) 658-0576**

Comptoirs d'information et de réservation Longueuil

1601, boul. Roland Therrien
Longueuil, Québec J4J 5C5
Tél.: (514) 468-6522

Montréal

1415 est, rue Jarry
Montréal, Québec H2E 2Z7
Tél.: (514) 374-3546 et
374-4700 poste 482

Jonquière

Centre des Congrès,
Salon du tourisme
2665, boul. du Roycume
Jonquière, Québec G7S 4S9
Tél.: (418) 548-4626

BEAUCOUP D'AUTRES ASSOCIATIONS

Enfin, en terminant, mentionnons qu'il y a aussi d'autres associations qui sont en mesure de vous aider à organiser des vacances différentes au Québec: la Fédération québécoise de camping et de caravanning, si vous êtes adeptes du camping ou si vous souhaitez le devenir, la Fédération du canot-camping, si la descente en canot et les haltes le soir en camping vous dit quelque chose, la Société des festivals populaires, si vous avez le goût de la fête et que vos vacances vous amènent à découvrir des festivités teintées d'une couleur locale, etc.



Pour toute information sur l'ensemble de ces associations, vous pouvez rejoindre INFO-LOISIR, un service d'information du Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec, en téléphonant à Montréal à **(514) 374-4700** poste 460 partout ailleurs au Québec, sans frais à **1-800-361-9010**.

Bonnes vacances!





LA CSN-CONSTRUCTION POURSUIT SA RÉORGANISATION

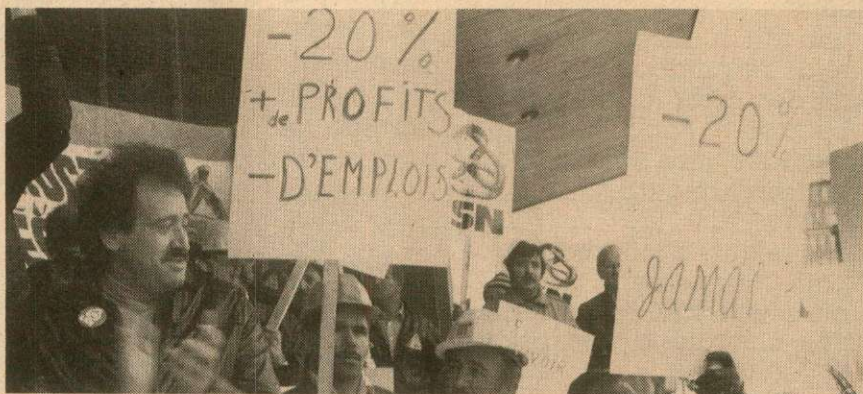
Les délégués présents au congrès spécial de la FNSBB, les 9 et 10 juin à Montréal, ont décidé de recommander à la CSN qu'elle poursuive le mandat qui lui fut confié en 1982 de «réorganiser la CSN-Construction et ses syndicats affiliés et ce jusqu'au moment jugé opportun.»

Ce congrès spécial, qui regroupait une soixantaine de délégués des divers syndicats de la construction et du secteur Industries a aussi permis de créer un comité de militants pour le secteur Industries qui doit, d'ici novembre prochain, se pencher sur les orientations et l'avenir de leur secteur.

La Fédération nationale des syndicats du bâtiment et du bois tenait là son premier congrès après dix-huit mois de réorganisation de son secteur construction. On sait que les syndicats de la FNSBB avaient demandé à la CSN de piloter une vaste opération visant à redonner à la CSN-Construction des «bases démocratiques, viables et efficaces».

Dans leur bilan remis aux délégués du congrès, les coordonnateurs Michel Gauthier et Marcellin Girard ont expliqué que c'est la «solidarité du mouvement qui a permis de faire progresser le dossier de la construction depuis 18 mois et que c'est sur cette même solidarité que la CSN-Construction mise pour les aider à reconquérir les libertés syndicales dans cette industrie qui depuis longtemps oublie de les respecter.»

C'est après avoir pris connaissance des états financiers et des propositions budgétaires de la CSN-Construction



NÉGOCIATIONS -- Les travailleurs de la construction sont actuellement en période de négociations. Ils doivent affronter un patronat qui veut leur enlever 20% de salaires, alors qu'ils sont déjà aux prises avec une crise de l'emploi aggravée par l'embauche d'une main-d'œuvre clandestine non syndiquée.

que les délégués en sont venus à la conclusion que la CSN se devait de maintenir sa responsabilité administrative et syndicale de la CSN-Construction et des syndicats affiliés.

Les délégués ont également demandé que la CSN effectue la vérification des livres des sections affiliées ou composant les syndicats de la construction, que tous ces comptes soient gelés dans les institutions bancaires et les sommes placées dans des dépôts à terme pour la durée de la réorganisation. Ils ont adopté une recommandation d'un délégué demandant notamment que la CSN règle les litiges qui existaient entre les syndicats de la construction au chapitre des juridictions et des per capita.

«Il faut continuer d'appuyer ces centaines de militants qui s'intéressent aujourd'hui à l'avenir de leur organisation syndicale», ont précisé les coordonnateurs. «Leurs suggestions d'améliorer la formation et l'information des membres, de soutenir les pyramides télé-

phoniques, d'impliquer et stimuler la participation aux assemblées régionales et locales ne doivent pas rester lettre morte.»

«Sans ces militants, ont-ils ajouté, il n'y aura pas de syndicats viables et démocratiques, il n'y aurait que des structures sans fondement qui périeraient aux premières contrariétés. L'édification de la nouvelle CSN-Construction doit nécessairement passer par ce canal privilégié. Il n'y aura pas d'autre route.»

NOUVEAUX COORDONNATEURS

Par suite de l'élection au poste de secrétaire-général de la CSN du coordonnateur Michel Gauthier, l'exécutif de la CSN a rendu public son choix des coordonnateurs appelés à prendre la relève de Marcellin Girard et de Michel Gauthier. Ce sont Jos Caron, actuellement négociateur pour la CSN-Construction et Ted McLaren, conseiller syndical pour la CSN-Construction du Nord-Ouest.

LA FAS DEMANDE UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

Depuis quelques mois, on crie au secours, comme ce fut le cas, au début des années '60. De nombreuses dénonciations ont fait les manchettes de l'actualité. On a parlé des conditions inhumaines à Louis-Hyppolite Lafontaine, à Montréal et au Centre hospitalier Robert-Giffard de Québec.

Des commissions d'enquête locales ont été instituées par le ministre Laurin. Celle de Louis-Hyppolite Lafontaine a fait son rapport et le ministre a déjà mis l'institution en tutelle en annonçant son démantèlement pour la répartir en trois établissements plus petits.

Or, depuis longtemps, les syndicats des hôpitaux psychiatriques affiliés à la F.A.S. dénoncent la situation dégradée des services dans ce type d'établissement où on est retourné à l'asile, à la suite des coupures de budgets et des restrictions de personnel. Cela n'avait pas suscité la moindre inquiétude du gouvernement qui soudain se voit confronté aux mêmes accusations de négligence par d'autres groupes de la société.

La Fédération des affaires sociales et ses syndicats affiliés ont demandé l'institution d'une enquête publique sur l'ensemble du territoire québécois car les exemples dont nous venons de parler ne sont pas des cas isolés dûs au gigantisme. Il y a des situations semblables dans tous les coins de la province et des pires, là où la population comme dans les régions éloignées et le grand nord québécois n'a simplement pas ou presque pas de service en psychiatrie alors qu'elle est aux prises avec de graves problèmes d'adaptation ou d'intégration sociale en plus des problèmes découlant de la crise économique.

Le ministre Laurin, psychiatre en plus, s'obstine à aborder le problème morceau par morceau, établissement par établissement. Cela évite de mettre en évidence les conséquences désastreuses des politiques de son gouverne-

ment et de son ministère en matière de santé et de services sociaux.

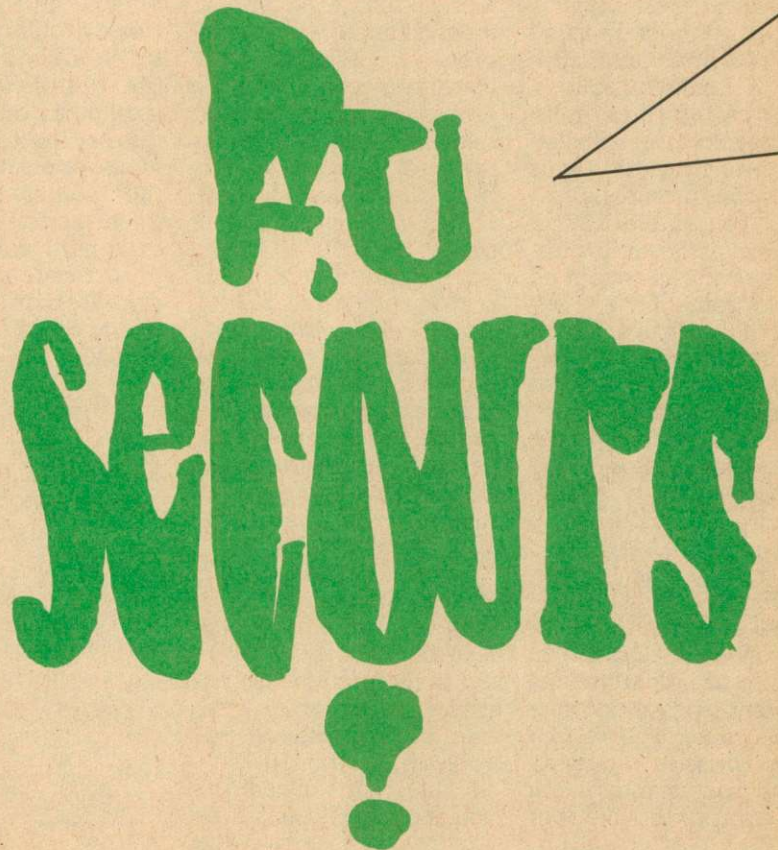
LOUIS-HYPPOLITE LAFONTAINE

Les syndicats des employé-es généraux et des professionnels de l'hôpital Louis-Hyppolite Lafontaine qui sont affiliés à la CSN (FAS et FPSCQ) ont dénoncé le rapport de la Commission d'enquête qui a été remis au ministre sur cet établissement. Ils jugent ce rapport rédigé à la sauvette sans tenir compte de facteurs importants qui déterminent la situation.

Ces syndicats condamnent également la décision du ministre

Laurin de procéder au démantèlement de l'établissement avant même de savoir si les conditions dans lesquels seront transférés les bénéficiaires ne risquent pas d'être pires que celles déjà jugées insatisfaisantes actuellement.

Pour justifier leurs craintes, ils font valoir les risques et l'absence de ressources et de soutien adéquat qui caractérise le milieu non-institutionnel. Et ils font remarquer à juste titre que la Commission d'enquête n'a même pas étudié la situation dans les foyers satellites à l'établissement, là où le ministre Laurin veut envoyer les bénéficiaires de l'institution. Une politique aveugle enco-
re une fois!



**AU
SECOURS!**

petites nouvelles

COMMISSION CHÂTILLON On doit y parler des vrais problèmes

C'est parce qu'elle n'a surtout pas l'intention que soient passées sous silence la misère et les difficultés des travailleuses et des travailleurs que la CSN entend participer activement à la première séance d'auditions publiques de la Commission consultative sur le travail présidée par M. Gilles Châtillon, a déclaré Gérard Larose en conférence de presse le 12 juin.

La CSN se sent d'autant plus autorisée à exiger une véritable réforme du Code du travail qu'elle est intervenue depuis 15 ans, avec persévérance et insistance, pour qu'on procède à une telle réforme. Contrairement à d'autres groupes, la CSN ne s'est jamais satisfaite de réformes ponctuelles, mécaniques. Nous avons constamment soutenu que l'ensemble des problèmes vécus par les travailleurs doit être examiné plus largement et régularisé par des lois les protégeant contre les changements technologiques, les différentes formes de discrimination, les fermetures sauvages, les mises-à-pied collectives, etc.

Notre façon de voir, a soutenu le président de la centrale Gérard Larose, n'a jamais consisté à prétendre que le progrès social suivrait une hausse du nombre des membres qui auraient à payer une cotisation syndicale. L'accès à la syndicalisation demeure une priorité, mais il doit être compris à l'intérieur d'un véritable Code du travail intégrant un élargissement aux droits sociaux et économiques: droit au travail, droit à un revenu dé-

cent, le droit à la sécurité, à la protection du revenu, etc.

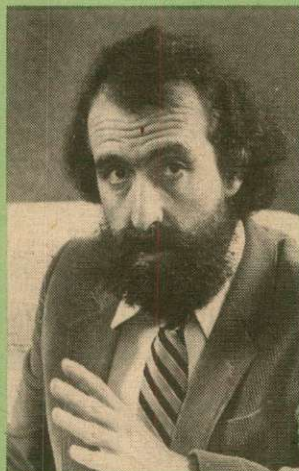
Or, cette Commission, dont la naissance est entachée d'un accroc sérieux aux règles de consultation puisque le gouvernement n'a tenu aucun compte d'un avis unanime du Conseil consultatif du travail et de la main d'œuvre, cherche avec persistance, depuis lors, à réduire la portée sociale de son mandat.

La Commission Châtillon s'est par exemple laissé imposer une définition complètement étriquée du secteur public; le gouvernement a lui-même fait comprendre qu'il cherche à exclure de la consultation des employés qui négocient avec lui. Mais cédant au patronat, il a décidé d'inclure dans le secteur privé Hydro-Québec, les employés des municipalités, les commissions de transport, les employés du gaz, les policiers, les pompiers.

Cédant aussi à des pressions occultes, la Commission a modifié «ses propres règles fermes» relatives à la représentation et a donné un siège supplémentaire au Conseil du patronat et à la FTQ.

Dans la même foulée, la Commission a refusé un temps de parole équivalent aux groupes sociaux qui comprennent les chômeurs, les jeunes, les femmes, les immigrants, les travailleurs handicapés.

«Nos appréhensions voulant qu'on assiste actuellement à la mise en place des éléments d'une mise en scène favorisant certains groupes précis se confirment», a déclaré le pré-



«Nous craignons de plus en plus que la Commission Châtillon en soit une ne portant que sur de petits intérêts. Il ne serait d'ailleurs pas surprenant que le «deal» soit déjà fait. Mais depuis 15 ans que la CSN réclame une réforme en profondeur du Code du travail, nous serons là pour intervenir sur l'essentiel», a déclaré le président de la CSN, Gérard Larose

sident de la CSN. Il en a donné pour preuve une entrevue du président de la Commission Châtillon dans le journal «Les Affaires» du 9 juin.

Avant même que n'ait eu lieu la première rencontre, le président annonce déjà son intention de restreindre le mandat de la Commission. «C'est pour combattre cette approche que nous serons là. Nous sommes conscients que le temps est limité, mais nous insistons depuis 15 ans pour que les vraies questions soient posées. On peut compter sur la CSN pour rappeler les vrais problèmes», a prévenu Gérard Larose.

À son avis, réduire une réforme du Code du travail à l'atténuation de la loi anti-scabs, ce qui semble l'objectif recherché par le patronat, ou encore à l'élargissement de la syndicalisation par l'extension de la loi des décrets, comme on croit le percevoir du côté de la FTQ, ne serait rien d'autre qu'une nouvelle opération de maquillage et de maquignonage et serait carrément inacceptable pour la CSN.

«L'heure d'une réforme en profondeur est arrivée depuis longtemps et nous comptons prendre tous les moyens nécessaires pour que le Code du travail devienne un véritable instrument de libération pour les travailleuses et les travailleurs du Québec. Il ne faut pas compter sur nous pour assister, sans mot dire, au détournement de ce qui doit être une œuvre sociale majeure», a déclaré M. Larose.



BANQUE ROYALE Oui aux emplois

Banque Royale: les employés revendiquent la création d'emploi!

Lorsque vous aurez ce journal entre vos mains, vous serez peut-être en rang avec d'autres clients de la Banque Royale devant les guichets d'une de ses succursales du Saguenay-Lac-St-Jean attendant votre tour pour effectuer une opération bancaire.

Les 47 travailleurs des succursales de Jonquière, La Baie et Alma, membres de la CSN, s'adressent à la population elle-même de la région en leur faisant connaître les possibilités de leur établissement en leur montrant les possibilités de financement offerts au travailleur et les avantages offerts à l'employeur.

Cette situation est illustrée au bas de la page par une photo de la Banque Royale pour les employés.

Les 47 travailleurs des succursales de Jonquière, La Baie et Alma, membres de la CSN, s'adressent à la population elle-même de la région en leur montrant les possibilités de leur établissement en leur montrant les possibilités de financement offerts au travailleur et les avantages offerts à l'employeur.

Cette situation est illustrée au bas de la page par une photo de la Banque Royale pour les employés.

La semaine dernière, les travailleuses des succursales de la Banque Royale de Jonquière, La Baie, et Alma (CSN) ont informé la population du Saguenay-Lac-St-Jean qu'elles n'étaient aucunement responsables des longues files d'attente devant les guichets les journées d'affluence telles les lundis, les jeudis et les vendredis. Selon elles cette situation est attribuable au fait que la direction de la Banque Royale refuse de remplacer le personnel temporairement absent pour des congés parentaux, pour les vacances annuelles, ou pour des raisons de santé.

Et dans le cadre du renouvellement de leur convention collective les 40 membres de la CSN demandent justement à leur patron de procéder à ces remplacements. Cela créerait quelques emplois, allégerait le fardeau de tâches des employé-e-s, et réduirait la longueur des files d'attente.

Ces travailleurs demandent aussi de pouvoir prendre un minimum de 15 jours de vacances durant la période estivale. Actuellement elles sont obligées, pour la plupart, de prendre

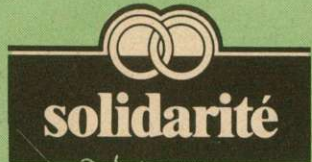
une semaine l'été, une autre à l'automne, et une au printemps car leur employeur s'objecte à tout remplacement.

Ces syndiqué-e-s demandent à la clientèle insatisfaite de faire connaître son mécontentement en s'adressant aux gérants locaux des succursales. Leur convention collective est échue depuis décembre 1983.

La Banque Royale a terminé son exercice financier de 1983 avec des profits de l'ordre de \$480 millions, une hausse de 34% sur 1982.

QUÉBEC Vote de grève

Les 60 salarié-e-s de la boulangerie Dupéré, réunis en assemblée générale le 11 juin 1984, ont refusé à 100% les dernières offres patronales et ils ont donné mandat à leurs dirigeants syndicaux de déclencher tous les moyens de pression nécessaires pour en arriver à un règlement satisfaisant dans les plus courts délais.



Centre pour les femmes haitiennes

Le centre d'animation pour femmes haïtiennes de Montréal restera ouvert pour l'été, en offrant les mêmes activités, mais avec un nouvel horaire.

Le centre fait appel à toutes celles qui désirent continuer leurs cours d'alpha, de tricot, de gymnastique ou de couture, et invite aussi d'autres femmes haïtiennes ayant des problèmes de solitude ou des difficultés à rejoindre leur organisation.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Marjorie Brès et Elizabeth Philibert au (514) 326-4444.



Sylvio Gagnon et Pierre Mercille n'ont pas demandé le renouvellement de leurs mandats comme deuxième vice-président et secrétaire général. Mais cette décision ne signifie pas que leur vie militante est terminée, loin de là. Après trois ans à l'exécutif, Sylvio retourne donc dans son syndicat local, à l'usine de la Canadian Gypsum de la rue Notre-Dame, dans l'est de Montréal. «Je vais continuer ma militance autrement», dit-il, ajoutant sa fierté de partir à l'occasion du plus beau congrès qu'il ait vu. Pierre témoigne de son côté à quel point ses quatre années passées à l'exécutif ont constitué pour lui une expérience d'une richesse inoubliable. «On ne peut plus voir la CSN de la même manière quand on est là».

La CSN leur dit merci.



La CSN se lance dans le théâtre

À l'automne prochain, la CSN mettra le focus sur la santé-sécurité et afin d'intéresser le plus de travailleuses et de travailleurs, la CSN va recourir à deux outils culturels populaires: la vidéographie et le théâtre.

Ce projet de théâtre est original en ce sens que les deux responsables, Jocelyne Everell du Service de génie

industriel, et Marie Angri-gnon, personne-ressource, font appel aux militantes et aux militants de la CSN pour monter cette pièce.

L'élaboration de la pièce débutera à l'automne et elle devrait être présentée au printemps dans le cadre de «la semaine de santé-sécurité» qu'organisera la CSN.

Les deux responsables insistent: «pas besoin de déjà avoir fait du théâtre pour en faire».

Les travailleuses et les travailleurs qui désirent vivre une nouvelle expérience militante peuvent le faire en donnant leur nom à Jocelyne Everell au Service de Génie Industriel: 514-598-2163



Du théâtre pour «se tenir en forme».

conflits de travail

CEGELEC

Les travailleurs manifestent devant la SGF

Les travailleurs du «Syndicat national des travailleurs en accessoires électriques (CSN)» ont rendu visite au propriétaire de leur entreprise: la Société Générale de Financement le 11 juin dernier. Celle-ci est en effet propriétaire pour moitié de «Cegelec Inc., l'autre moitié étant propriété d'une compagnie nationalisée française: la C.G.E.

Rappelons que Cegelec est engagé dans la fabrication de gros appareils électriques, notamment des disjoncteurs pour lignes à haute tension et de cellules de contrôle électrique.

Le syndicat a déclenché la grève le 8 mai 1984, face à la volonté de la Compagnie Cegelec de revenir, quant aux salaires et au pouvoir d'achat des travailleurs à la situation de 1981.

Durant les trois dernières années, Cegelec, contrairement à la situation économique générale, a été en croissance tant au niveau de ses effectifs que de ses bénéfices.

Il n'y a aucune raison à ce que les travailleurs ne continuent pas à progresser, tenant compte de la situation économique générale et à celle plus spécifique de Cegelec.

Les travailleurs refusent de soumettre leurs revenus à l'appétit déraisonnable des négociateurs patronaux.

Les travailleurs sont disposés à accepter un fardeau temporaire si tel est le besoin immédiat de l'entreprise mais jamais un recul permanent au niveau de 1981. Une contre-proposition syndicale à cet effet a été soumise à la Compagnie vendredi dernier, 8 juin.

14 Nouvelles CSN

GASPÉ

La police ne règlera pas la grève

«Le maire de Gaspé fait une erreur en transformant sa ville en forteresse plutôt que de négocier avec les employés municipaux», a déclaré la présidente de la Fédération des employés de services publics (CSN), Céline Lamontagne, le 12 juin.

Depuis quelques jours en effet, un contingent d'environ 180 policiers de la Sûreté du Québec était rassemblé à Gaspé et dans les environs.

«Le maire Pidgeon croit peut-être qu'une ville assiégée sera plus accueillante pour les visiteurs qui viendront la semaine prochaine à Gaspé», a ajouté la présidente de la Fédération. À son avis, le comportement actuel des dirigeants municipaux n'est pas de nature à assurer le bon déroulement des fêtes marquant le 450^e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier à Gaspé.

Cette dernière a rappelé que les quelque 40 employés municipaux de la ville de Gaspé, en grève depuis maintenant quatre mois, luttent actuellement pour le maintien du statu quo en ce qui a trait à la protection de leurs emplois.



nouveaux syndicats

SHERBROOKE

Un cas de mauvaise foi patronale

Le propriétaire du magasin Croteau de la rue Windsor à Sherbrooke, André Croteau, a annoncé qu'il préférerait fermer ce magasin pourtant rentable le 14 juillet prochain plutôt que de négocier une convention collective avec

ses 24 employé-e-s qui ont adhéré à un syndicat CSN le 13 avril dernier.

Après plusieurs années de salaires de famine (entre \$4.00 et \$5.20 de l'heure), et de conditions de travail déplorables, ces travailleurs et travailleuses se sont donné un syndicat.

La jeune histoire des employé-e-s du magasin Croteau de Sherbrooke démontre une fois de plus les lacunes du code québécois du

travail. En effet, avant de décréter la fermeture, André Croteau a contesté l'unité d'accréditation pour retarder l'accès de ses employé-e-s à un syndicat.

Si ce propriétaire ne fait pas marche arrière et n'entreprend une négociation sérieuse avec ce groupe de salarié-e-s, à la CSN on songe sérieusement à entreprendre des moyens de pression au niveau national.



divers

QUÉBEC-ST-MALO:

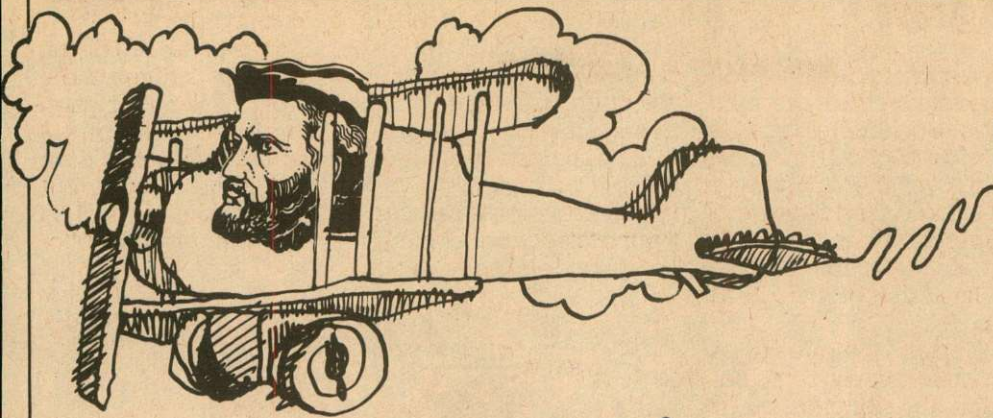
La CSN est dans la course!

Un salarié et trois membres de la CSN largueront les amarres le 28 juin prochain pour participer à la course de voiliers amateur Québec-St-Malo. À bord de leur monocoque en acier de 35 pieds, Jacques St-Georges, du service de l'or-

ganisation de la CSN, son frère Evangéliste, qui a mis deux ans à construire le voilier, Jacques Larocque et Noël Ducharme comptent franchir la distance en trois semaines environ. Mais «juste au cas où», ils apportent dans leur voilier L'O-BERGE (comme dans «on n'est pas sortis de l'O-BERGE!»...) l'équivalent de 500 repas. Aux dernières nouvelles, il ne leur manquait que de la bière en pilules! Bonne chance, camarades!



BILLET



POUR UN QUÉBEC
VERT

Mon cher Jacques Cartier


On parle beaucoup de toi par les temps qui courent.
Si tu reviens dans le coin au cours de l'été, il y a quelques surprises qui t'attendent -

Je t'en prie, prends donc l'avion, même si les gens des voiliers voudraient bien te voir hisser les voiles sur le grand fleuve. Du haut des airs, tu pourras revoir les terres d'Amérique et constater quelques dégâts qu'on a causés dans les forêts qui, dans ton temps couvraient tout le pays -

Les grandes compagnies qui ont succédé à la Compagnie de la Baie d'Hudson et à la Compagnie des Indes ont rasé de grandes parties de la forêt pour les laisser à l'abandon.

Du haut du ciel, tu vas voir : ce ne sont plus de vastes étendues de forêts vierges. Il y a des trous un peu partout causés par les coupes à blanc -

Les dégâts causés à la forêt remettent en question le mode de vie traditionnel des peuples autochtones. Pour ce qui est des descendants des premiers colons, des milliers d'entre-eux ne sont même plus capables d'assurer leur gagne-pain en forêt comme leurs pères l'avaient fait avant eux -

Si tu reviens, laisse tomber les grands voiliers. 

L'urgence c'est la forêt - *sièrè Un Sapin qui résiste -*

nos loisirs
et nos vacances
c'est pas du luxe!



Pour l'accessibilité et le contrôle
de nos temps de loisirs

Plate-forme de revendications de la CSN
adoptée au Conseil confédéral le 26 avril 1984



Pour informations

Heures d'ouverture:
de 13 h 30 à 17 h,
du lundi au vendredi;
téléphoner au préalable
à (514) 598-2151

Les thèmes de réflexion n'ont pas été choisis au hasard; ils cernent de près l'accès et la pratique des loisirs-vacances pour la majorité de la population. Après avoir démontré que l'abondance pour les uns signifie la pénurie pour les autres, la CSN s'est penchée:

- sur la situation et les enjeux du tourisme social et les échanges culturels,
- sur la pratique sportive et les activités de chasse et de pêche dans les zones d'exploitation contrôlée (ZEC)
- sur la condition faite aux femmes, aux retraités et aux travailleuses et travailleurs en loisirs.

On peut obtenir des copies supplémentaires du document *NOS LOISIRS ET NOS VACANCES, C'EST PAS DU LUXE* au coût de \$2.00 plus les frais d'expédition au Centre de documentation de la CSN.